



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E104630

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2024

ÉDITÉ LE 29/09/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2005

Forme juridique : EI

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 480 792 787 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE 72639922

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE 72639922

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : POUZEAUD JEAN PIERRE

LE MASBRENIER  
23320 ST VAURY

Téléphone : 05 55 81 99 03

Portable :

Site Internet : sarl-pouzeaud.fr

E-mail : raphael.pouzeaud@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

POUZEAUD RAPHAEL DIRECTEUR

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                  | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste) | 13/10/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES  
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT  
6 ALLEE DUKE ELLINGTON  
B.P. 40012  
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.